

L'Eglise et l'argent

La perception des Français, entre mythes et réalités

François Mayaux

DANS **ÉTUDES** 2003/12 Tome 399 , PAGES 643 À 652

ÉDITIONS **S.E.R.**

ISSN 0014-1941

DOI 10.3917/etu.996.0643

Date de mise en ligne : 01/11/2006

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-etudes-2003-12-page-643?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour S.E.R..

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [Cairn.info/copyright](http:// Cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

L'Eglise et l'argent

La perception des Français, entre mythes et réalités

FRANÇOIS MAYAUX

LES relations entre l'Eglise et l'argent ont souvent suscité, au fil de l'histoire, des débats passionnés, manifestant la difficulté à concilier l'esprit de pauvreté évangélique et les nécessités financières d'une institution complexe. Ce sujet donne lieu, aujourd'hui encore, à de nombreux questionnements. Ainsi les Semaines Sociales de France ont-elles choisi le thème de « l'argent » pour leur session de 2003, en consacrant une large place à une réflexion sur l'argent et l'Evangile, et l'argent dans l'Eglise.

L'objet de cet article est de fournir une vision objective de la perception actuelle des Français sur la situation financière de l'Eglise et sur ses relations avec l'argent. Une perception qui oscille souvent, nous le verrons, entre mythes et réalités. Nous nous appuyons sur les résultats de la première étude en France sur ce sujet, réalisée récemment pour la Conférence des Evêques de France¹. Précisons que notre analyse se focalisera sur l'Eglise catholique, c'est-à-dire sur la situation des diocèses et des paroisses de France. Les associations caritatives comme le Secours catholique ou le CCFD, ainsi que les congrégations religieuses, disposent en effet de leur budget propre.

1. Cette enquête téléphonique a été réalisée en février 2003 par Tremplin, société lyonnaise d'étude et de conseil aux associations, sur un échantillon de 800 personnes de plus de 18 ans, statistiquement représentatif de la population française métropolitaine (hors les départements demeurés concordataires de Moselle, Haut-Rhin et Bas-Rhin).

Une religion majoritaire, appréciée pour son rôle social

Signalons, tout d'abord, que 66 % des Français déclarent être catholiques. Une confession qui demeure donc, contrairement à ce que l'on entend de plus en plus souvent, largement majoritaire dans notre pays. Ce pourcentage est d'ailleurs cohérent avec le résultat d'enquêtes antérieures comme celle du CSA pour *La Croix*, réalisée fin 2001, qui indiquait un chiffre de 69 %.

L'enquête montre ensuite que les Français reconnaissent généralement le rôle important que joue l'Eglise dans la société :

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Total d'accord	Pas tellement d'accord	Pas d'accord du tout	Total pas d'accord	Sans opinion
L'Eglise joue un rôle important auprès des pauvres et des plus démunis	35	34	69	20	9	29	2
Dans notre société, l'Eglise joue un rôle essentiel de lien social entre les personnes	23	36	59	23	14	37	4

Une Eglise perçue comme riche et peu transparente

Concernant, plus directement, la situation financière de l'Eglise, les Français pensent encore majoritairement que l'Eglise est riche (52 %). Cette perception puise sans doute sa source essentielle dans l'histoire, avec la grande richesse matérielle qu'a pu connaître l'Eglise par le passé. Elle provient aussi des trésors immobiliers et culturels (cathédrales, églises, bâtiments) qui semblent le signe d'une grande richesse. Elle est enfin le fruit d'une forte méconnaissance, voire de clichés : l'Eglise dissimulerait une fortune, le Vatican regorgerait de richesses cachées²...

Cette opinion est bien éloignée de la réalité, marquée notamment par les difficultés économiques importantes que connaissent de nombreux diocèses dans notre pays. Il faut rappeler ici que les diocèses disposent de cinq ressources prin-

2. Pourtant, pour l'exercice 2002, le Saint-Siège a dû constater un déficit de plus de 13,5 millions d'euros.

cipales, provenant toutes de la générosité des fidèles : le Denier de l'Eglise, les quêtes, le casuel (offrandes réalisées à l'occasion des grandes cérémonies), les offrandes de messe et les legs. Or, dans la grande majorité des cas, les quatre premières recettes ne parviennent plus à équilibrer les comptes diocésains. C'est donc la dernière ressource théoriquement exceptionnelle, les legs, qui permet souvent (avec l'utilisation de réserves déclinantes) de parvenir à l'équilibre budgétaire. Plusieurs diocèses sont même chroniquement déficitaires (voir, par exemple, la situation des diocèses du Nord décrite dans un article de *La Croix* du 6 mars 2003).

Ce décalage entre une richesse supposée et les difficultés financières rencontrées est-il lié à une communication insuffisante ? En tout cas, 70 % des Français estiment que l'Eglise ne parle pas assez clairement de sa situation financière. Cette opinion pose la question de la transparence de la communication financière de l'Eglise.

On critique fréquemment une certaine opacité, voire un goût du secret de l'Eglise qui remonterait, pour certains, à 1905, date de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Des membres du clergé, consciemment ou non, vivraient avec le souvenir des spoliations des biens de l'Eglise effectuées à cette période et répugneraient donc à la transparence, par crainte de se voir un jour, à nouveau, confisquer des biens.

Jean Schlick (*cf. références en page 652*), s'appuyant sur l'analyse de tous les bulletins diocésains français pendant plus d'un an, a bien montré les difficultés de cette transparence. Ainsi, sur les 93 diocèses de France métropolitaine, 14 seulement avaient utilisé leur bulletin diocésain pour fournir une vision globale de leur situation financière et budgétaire. De plus, même dans ces cas de transparence comptable, la lisibilité des comptes n'était pas évidente, de par l'utilisation de termes peu compréhensibles ou à cause de montages financiers et de structures complexes. Mgr Laurent Ulrich (*cf. références*), président du Comité permanent pour les affaires économiques de l'Eglise de France, tout en soulignant les progrès accomplis et le désir d'une vraie transparence, mentionne lui aussi les difficultés rencontrées pour parvenir à des explications et présentations claires et compréhensibles par tous.

Il faut, bien sûr, noter les efforts de communication importants réalisés depuis une vingtaine d'années, notam-

ment à l'occasion des campagnes du Denier de l'Eglise³. Mais il reste beaucoup à faire pour favoriser une communication précise et complète sur un sujet ardu. De plus, l'Eglise se trouve confrontée à un paradoxe à ce niveau : si elle ne parle pas assez d'argent, on lui reproche son opacité ; et si, au contraire, elle tient un discours fort sur ses besoins financiers, on lui reproche de parler trop d'argent et de manquer ainsi à l'idéal de pauvreté évangélique. Le Père Paul Valadier (cf. *références*) évoque une « question de censure au sens psychanalytique du terme : les gens ne veulent pas mêler religion et argent ».

L'enquête livre d'autres résultats plus positifs pour l'Eglise et plus proches de la réalité : les Français considèrent, très largement, que la situation financière de l'Eglise risque de

3. Voir, par exemple, l'article de *La Croix* du 17 février 2003 : « Le diocèse de Lyon parle d'argent sans tabou ».

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Total d'accord	Pas tellement d'accord	Pas d'accord du tout	Total pas d'accord	Sans opinion
L'Eglise est riche	24	28	52	30	14	44	4
L'Eglise catholique parle clairement et en toute transparence de sa situation financière	6	11	17	28	42	70	13
Dans les années qui viennent, la situation financière de l'Eglise sera de plus en plus difficile	39	37	76	9	5	14	10
Il ne faut pas confondre la situation financière qu'a connue l'Eglise dans le passé avec la situation d'aujourd'hui	48	31	79	8	5	13	8
Il faut bien faire la différence entre la situation financière du Vatican et celle de l'Eglise catholique en France	50	28	78	6	7	13	9
L'Eglise gère bien son argent	17	37	54	11	3	14	32
Je trouve normal que l'Eglise puisse placer son argent à la banque ou en bourse comme n'importe quelle organisation	33	30	63	12	20	32	5

se dégrader dans l'avenir ; ils notent avec réalisme des évolutions sensibles par rapport au passé et distinguent clairement la situation financière du Vatican de celle de l'Eglise catholique en France ; ils estiment majoritairement que l'Eglise gère bien son argent et qu'il est normal qu'elle puisse le placer à la banque ou en bourse.

Le tableau ci-contre présente l'ensemble des données de l'enquête portant sur la perception de la situation financière de l'Eglise catholique en France.

Des prêtres aux revenus modestes

Si l'Eglise est encore perçue comme riche, la situation économique des prêtres n'est pas vue comme reluisante (79 %). En France, la rémunération moyenne des prêtres oscille, selon les diocèses, entre 730 et 1 100 euros par mois, en intégrant le traitement directement versé par le diocèse, les honoraires de messe et les avantages en nature (logement, chauffage, téléphone principalement). On peut donc effectivement parler d'un revenu modeste, proche du SMIC.

Par contre, selon nos concitoyens, la situation des évêques paraît plus enviable. En fait, la réalité s'avère différente, puisqu'un évêque perçoit le même traitement qu'un prêtre. De nombreux répondants avouent d'ailleurs leur méconnaissance sur ce point (37 % « sans opinion »). Il faut cependant reconnaître qu'un évêque, même avec un traitement égal, ne vit pas dans les mêmes conditions matérielles qu'un prêtre : appartement dans l'évêché, personnel mis à disposition, voiture...

Ces perceptions sont sans doute, là encore, marquées par l'histoire : l'image d'un prêtre de paroisse pauvre et d'une hiérarchie vivant dans les fastes semble avoir franchi les siècles...

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Total d'accord	Pas tellement d'accord	Pas d'accord du tout	Total pas d'accord	Sans opinion
Les prêtres gagnent bien leur vie	3	10	13	40	39	79	8
Les évêques gagnent bien leur vie	15	28	43	13	7	20	37

Le problème de l'immobilier

La prétendue richesse immobilière de l'Eglise est, on le sait, une illusion. En effet, un diocèse ne peut durablement, selon ses statuts, posséder des immeubles de rapport. Il n'a le droit de posséder que des immeubles nécessaires à ses propres activités, et ceux-ci entraînent des dépenses très importantes : réfections, entretiens, impôts... N'oublions pas que les dizaines d'églises et de bâtiments construits depuis 1905 (loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat) sont à la charge des paroisses et des diocèses. Nos concitoyens ont visiblement du mal à y voir clair sur ce point, comme le montrent des opinions très partagées :

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Total d'accord	Pas tellement d'accord	Pas d'accord du tout	Total pas d'accord	Sans opinion
Avec tous les bâtiments et propriétés qu'elle possède, l'Eglise a de quoi vivre pour des siècles	19	25	44	27	17	44	12
Si l'Eglise a besoin d'argent, elle n'a qu'à vendre les bâtiments qu'elle possède	18	26	44	20	32	52	4

Des appels à la générosité légitimes

Les Français reconnaissent généralement la nécessité des appels à la générosité et à la solidarité que lance l'Eglise :

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Total d'accord	Pas tellement d'accord	Pas d'accord du tout	Total pas d'accord	Sans opinion
L'Eglise sollicite beaucoup trop souvent les gens pour leur demander des dons	16	18	34	39	23	62	4
Ce n'est pas normal que l'Eglise demande de l'argent pour des cérémonies comme les funérailles ou les mariages	23	19	42	27	30	57	1

En revanche, 42 % des Français n'ont encore jamais entendu parler du Denier de l'Eglise, cette grande collecte annuelle qui sert essentiellement à couvrir la rémunération des prêtres et des salariés laïcs d'un diocèse. Or, le Denier représente souvent environ la moitié des ressources des diocèses et donne lieu, chaque année, à de grandes campagnes de communication.

Notons que 67 % des catholiques indiquent qu'ils ont au moins une fois fait un don au Denier de l'Eglise. Ce pourcentage est bien supérieur à la réalité. Sans doute faut-il y voir une manifestation du phénomène d'ostentation souvent observé dans les enquêtes d'opinion, qui pousse les interviewés à donner d'eux-mêmes une image positive. Signalons que, dans le questionnaire, cette question apparaissait à la suite de celle : « Etes-vous de confession catholique ? » Les personnes ayant répondu oui à la première ont souvent répondu également par l'affirmative à la seconde, pour paraître cohérents dans leurs réponses.

Soulignons, cependant, la grande générosité dont font preuve nombre de catholiques. Le « Baromètre de la générosité en France », réalisé par la Sofres pour la Fondation de France, montre, en effet, que la propension à donner est fortement corrélée avec l'appartenance et la pratique religieuses. Ainsi, parmi les 29 % des Français ayant fait un don en mars-avril 2002, 67 % se déclaraient catholiques. De plus, 41 % des catholiques pratiquants ont fait un don pendant cette période, contre seulement 22 % des non-pratiquants.

Les ressources de l'Eglise : beaucoup de confusions

Lorsqu'on leur demande d'indiquer quelles sont les ressources de l'Eglise, les personnes interrogées donnent majoritairement des réponses en désaccord avec la réalité.

Ainsi, alors que l'Eglise catholique en France, représentée juridiquement par les Associations diocésaines, ne bénéficie d'aucune aide ou subvention de la part du Vatican, 75 % des Français pensent le contraire. Notons que, dans les faits, ce sont les églises locales qui apportent leur contribution aux finances du Vatican, par le biais d'une quête annuelle appelée « le Denier de Saint Pierre ».

De même, si l’Eglise ne bénéficie plus, depuis 1905, d’aides ou de subventions directes de l’Etat, 58 % des Français ont encore une idée différente.

En revanche, la perception de l’ordre d’importance des différentes ressources se rapproche davantage de la réalité, avec la mise en avant des dons et legs faits par les particuliers qui constituent effectivement la ressource prépondérante de l’Eglise.

<i>Je vais vous citer des ressources financières possibles. Pensez-vous que l’Eglise catholique en bénéficie ?</i>	OUI	NON	Quelle est selon vous la plus importante ?
Les dons ou legs faits par des particuliers	97	3	48
Des revenus qu’elle tire de ses propriétés	81	19	12
Des revenus qu’elle tire de placements financiers	77	23	13
Des aides et subventions du Vatican	75	25	9
Des aides et subventions des collectivités locales	64	36	6
Les dons faits par des entreprises	61	39	1
Des aides et subventions de l’Etat	58	42	10

Trois types de Français, trois enjeux différents

L’un des enseignements principaux de cette enquête est la mise en évidence de trois types principaux de répondants⁴ :

— Les « bien informés » représentent 42 % de l’échantillon. Plus catholiques et pratiquants que la moyenne de l’échantillon, ils ont globalement une opinion positive du rôle de l’Eglise, pensent qu’elle communique clairement sur sa situation financière et que cette dernière doit être de plus en plus difficile. Ils ont, par ailleurs, une vision plus réaliste des ressources dont bénéficie aujourd’hui l’Eglise.

— Les « éloignés » représentent 34 % des répondants. A l’opposé du premier groupe, ils sont rarement catholiques et reconnaissent peu le rôle que joue l’Eglise dans la société ou auprès des plus démunis. Ils estiment que les prêtres et les évêques gagnent bien leur vie, que l’Eglise est riche, lui attribuant des ressources financières qui ne correspondent pas à la réalité.

4. Sans entrer dans des considérations méthodologiques fastidieuses, précisons que nous nous appuyons ici sur le résultat d’analyses statistiques multivariées (analyse factorielle et analyse typologique). Cette typologie des répondants est donc le fruit d’une construction mathématique qu’il faut aborder avec prudence et recul, mais qui a l’avantage de fournir une vision de synthèse parlante et exploitable.

— Les « usagers réceptifs » représentent 24 % des répondants. Plutôt catholiques, mais pas forcément très pratiquants, ils jugent positivement le rôle de l'Église, mais manifestent une relative défiance envers ses réalités financières. Pour eux, l'Église est riche, les évêques gagnent bien leur vie ; et, si l'Église a des problèmes financiers, elle n'a qu'à vendre les bâtiments qu'elle possède. Bien qu'ils ne donnent pas au Denier de l'Église, ils estiment que l'Église sollicite trop les gens pour leur demander de l'argent. Ainsi, ils considèrent souvent que l'Église ne devrait pas demander de l'argent pour des cérémonies comme les funérailles ou les mariages.

L'Église doit envisager une politique de communication adaptée à chacun de ces trois types, qui représentent en effet des enjeux bien différents :

— Concernant les « bien informés », il s'agit de poursuivre un effort d'explicitation en sollicitant d'une manière responsable leur solidarité et leur générosité, dont ils connaissent déjà généralement l'importance. Une communication de proximité sur des thèmes précis (le Denier de l'Église, les legs, les quêtes...), visant à améliorer encore le lien avec cette population, doit être privilégiée.

— Les « éloignés » ne seront pas sensibles à des sollicitations directes, auxquelles ils ne répondront pas. L'effort de communication doit davantage porter sur une modification en profondeur des représentations souvent erronées, passivistes et négatives qu'ils se font de l'Église. L'enjeu principal consiste donc, dès lors, à améliorer la communication institutionnelle de l'Église, en valorisant, notamment, l'importance de son rôle social et en expliquant mieux sa situation actuelle. De toute façon, les résultats à ce niveau ne pourront se faire sentir qu'à long terme.

— Enfin, les « usagers réceptifs » représentent sans doute la cible de communication prioritaire. Face au vieillissement de ses donateurs, l'Église peut en effet trouver auprès de cette population, globalement plus jeune, de nouveaux soutiens. Généralement de confession catholique, ces « usagers réceptifs » n'ont cependant pas une vision juste de la situation financière de l'Église et ne comprennent pas assez l'importance de leur générosité. L'Église est ici sensiblement face au même enjeu que rencontrent de nombreuses autres organisations en France : comment transformer ces « usagers » en véri-

tables « adhérents » responsables ? Peut-on, dans une société marquée par un individualisme croissant, susciter davantage l'engagement collectif ?

Ces différents enjeux, qui dépassent de loin le seul domaine financier, constituent autant de défis pour l'Eglise de France.

FRANÇOIS MAYAUX

RÉFÉRENCES

FONDATION DE FRANCE, *Baromètre de la générosité en France*, octobre 2002.

FOURNIER E., « Le diocèse de Lyon parle d'argent sans tabou », *La Croix*, 17 février 2003.

QUILLE F., « Les diocèses du Nord veulent sortir leurs finances du rouge », *La Croix*, 6 mars 2003.

SCHLICK J., Communication, transparence et compréhension des finances diocésaines, *PJR*, 15, 228-344, 1998.

ULRICH L., *Eglise et argent : nouveaux regards, nouvelles ressources*. Communication à la session nationale des économistes diocésains, session organisée par la Conférence des Evêques de France et l'Université catholique de Lyon à Valpré (69), mars 2003.

VALADIER P., « Le mauvais ménage de la religion et l'argent », interview figurant dans *Les Cahiers d'Edifa*, numéro spécial sur « L'Eglise et l'argent », n° 16, février 2003. L'ensemble de ce numéro est à lire de par la richesse des informations fournies.